

AREF BTP AQUITAINE
20 rue Ferrère
33000 BORDEAUX

BILAN ET COMPTES

AU

31 décembre 2010

BILAN AU 31 décembre 2010

AREF BTP AQUITAINE

ACTIF	2010		2009 NET	PASSIF	2010	2009
	VALEUR BRUTE	AMORTIS				
ACTIF IMMOBILISE :				FONDS PROPRES		
Immobilisations incorporelles	1 425,40 €	1 425,40 €	0,00 €	Report à nouveau	-83 113,19 €	-22 298,97 €
Immobilisations corporelles	128 822,00 €	122 978,85 €	292,60 €	Résultat	110 825,48 €	-60 814,22 €
Immobilisations financières	340,00 €	0,00 €	340,00 €			
Total I	130 587,40 €	124 404,25 €	632,60 €	SITUATION NETTE	27 712,29 €	-83 113,19 €
ACTIF CIRCULANT :				Provisions pour risques	0,00 €	0,00 €
AUTRES CREANCES	76 306,74 €		186 478,76 €	Total I	27 712,29 €	-83 113,19 €
DISPONIBILITES				EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES	0,00 €	0,00 €
Placements	101 062,11 €			DETTES		
Banques	20 098,82 €			Dettes fournisseurs & cptes rattachés	28 562,67 €	119 214,37 €
Caisse	57,86 €			Dettes sociales	81 929,25 €	193 319,48 €
				Dettes Fiscales	12 245,11 €	17 002,05 €
				Autres créiteurs	58 359,27 €	49 656,47 €
COMPTES DE REGULARISATION	8 547,06 €		10 245,83 €	COMPTES DE REGULARISATION	3 447,15 €	61 464,00 €
Total II	206 072,59 €	0,00 €	356 910,58 €	Total II	184 543,45 €	440 656,37 €
TOTAL GENERAL	336 659,99 €	124 404,25 €	357 543,18 €	TOTAL GENERAL	212 255,74 €	357 543,18 €

Bordeaux, le 28 mars 2011

Le Président,

Luc GAUDILLERE

Le Vice-Président Trésorier,


Dominique NIVOGIN

COMPTE DE RESULTAT

AU 31 décembre 2010

	31 décembre 2010	31 décembre 2009
PRODUITS DE FONCTIONNEMENT		
- Autres produits divers	0,00 €	0,00 €
- Budget de fonctionnement via OPCA	665 712,94 €	684 924,75 €
- Subventions régionales	14 808,32 €	3 330,00 €
- Reprise sur provisions	0,00 €	0,00 €
- Transfert de charges	20 342,25 €	271 516,18 €
TOTAL I - PRODUITS DE FONCTIONNEMENT	700 863,51 €	959 770,93 €
CHARGES DE FONCTIONNEMENT		
- Achats	10 211,51 €	8 075,93 €
- Charges externes	77 915,99 €	72 943,04 €
- Autres charges externes	35 226,37 €	42 478,96 €
- Impôts et taxes	4 282,61 €	5 995,58 €
- Frais de personnel	459 181,79 €	862 449,58 €
- Fonctionnement du paritarisme	6 935,77 €	11 660,04 €
- Dotation aux amortissements et aux provisions	296,63 €	1 795,39 €
TOTAL II - CHARGES DE FONCTIONNEMENT	594 050,67 €	1 005 398,52 €
RESULTAT DE GESTION (I-II)	106 812,84 €	-45 627,59 €
- Produits financiers	110,03 €	316,36 €
- Charges financières	182,03 €	146,56 €
RESULTAT FINANCIER	-72,00 €	169,80 €
- Produits exceptionnels	5 733,29 €	258,77 €
- Charges exceptionnelles	1 648,65 €	15 615,20 €
RESULTAT EXCEPTIONNEL	4 084,64 €	-15 356,43 €
RESULTAT COMPTABLE DE L'EXERCICE	110 825,48 €	-60 814,22 €

AREF BTP AQUITAINE

20 RUE FERRERE

33000 BORDEAUX

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos au 31/12/2010

Mesdames, Messieurs les Adhérents,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par Conseil d'administration, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31/12/2010 sur :

- le contrôle des comptes annuels de votre Association, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. - Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés

pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de votre Association à la fin de cet exercice.

II. – Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- les appréciations auxquelles nous avons procédé pour émettre l'opinion ci-dessus, portant notamment sur les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes de votre Association, ainsi que leur présentation d'ensemble, n'appellent pas de justification particulière.

Ces appréciations s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. - Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

La sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du le Président et dans les documents adressés aux Adhérents sur la situation financière et les comptes annuels appellent de notre part les observations suivantes :

Le rapport ne mentionne pas dans le chapitre sur les perspectives d'avenir le projet de fusion des AREF, cette information est susceptible de modifier l'appréciation qu'il y a lieu de porter sur les comptes annuels.

Fait à EYSINES
Le 21 Mars 2011

Bertrand Le Noac'h
Commissaire aux Comptes

Bertrand LE NOAC'H
Expert Comptable
Commissaire aux Comptes
6 rue Jean Bap'tiste Perrin
33320 EYSINES

Attestation

Tout exprimé en euros

Dans le cadre de la mission de **Présentation des Comptes Annuels** de l'entreprise **A.R.E.F.**, pour l'exercice du **01/01/2010** au **31/12/2010**, et conformément aux termes de ma lettre de mission et à nos accords, j'ai effectué les diligences prévues par les normes définies par l'Ordre des Experts-Comptables.

A la date de mes travaux, qui ne constituent pas un audit, et à l'issue de ceux-ci, je n'ai pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des Comptes Annuels.

Les Comptes Annuels ci-joints se caractérisent par les données suivantes :

Total du bilan : 212 256 euros

Résultat net comptable : 110 825 euros

Fait à BORDEAUX

Le 14 mars 2011


Anne-Cécile MARIN

AREF BTP AQUITAINE

ANNEXE

Annexe au bilan et au compte de résultat
Exercice clos le 31 décembre 2010

A - FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Nous n'avons pas de fait significatif à signaler au cours de cet exercice

B - PRINCIPES ET REGLES COMPTABLES

Les comptes annuels ont été établis selon les principes et règles comptables définis par le plan comptable général. Les produits et charges sont comptabilisés au fur et à mesure qu'ils sont acquis ou qu'elles sont engagées (et non lors de leur encaissement ou de leur paiement) et enregistrés dans les comptes annuels de la période concernée.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques. Les modalités d'estimation des différents postes du bilan sont les suivantes :

BILAN

ACTIF

Actif immobilisé

Immobilisations incorporelles et corporelles :

Les immobilisations sont amorties selon leur durée d'utilisation :

Matériel de bureau : 5 ans

Matériel informatique: 5 ans

Véhicules : 5 ans

Les variations sont détaillées dans les tableaux annexes

Autres créances

Créances à recevoir du FSE et du GFC.

Disponibilités

Solde en banque et placements au 31.12.2010.

La plus value latente sur la valeur du fond commun de placement au 31 décembre 2010 est de 4 593 .13 €

Charges constatées d'avance

Ce sont les charges de fonctionnement réglées en 2010 et afférentes à l'exercice 2010 (abonnements à des revues, assurances)

PASSIF

Report à nouveau

Il s'agit du cumul de résultats, depuis l'origine de l'AREF

Provisions pour risques

Il n'y a pas eu de mouvement sur l'exercice

Dettes

✓ Dettes de fonctionnement

Ces dettes correspondent à des factures non réglées au 31 décembre 2010 (honoraires, consommation de gaz, frais de gestion) pour des dépenses imputables à l'exercice 2010.

✓ Dettes sociales

Ces dettes sont constituées des cotisations dues aux différents organismes sociaux au titre de l'exercice 2010 et de la provision pour congés payés non pris par les salariés au 31 décembre 2010.

✓ Dettes fiscales

Ces dettes correspondent à la TVA à payer et à la TVA sur les créances à recevoir figurant au poste débiteurs divers au 31/12/2010.

COMPTE DE RESULTAT

PRODUITS D'EXPLOITATION

Fonctionnement

Il s'agit principalement du financement par les OPCA des charges de gestion, programme coordonné d'études d'ingénierie et d'expérimentations.

Financement du paritarisme

C'est le remboursement par les OPCA des frais de gestion du paritarisme relatifs aux conseils d'administration de l'AREF.

CHARGES D'EXPLOITATION

Achats

EDF, fournitures de bureau et fournitures informatiques

Services extérieurs

Loyer, contrats d'entretien, maintenance

Autres services extérieurs

Honoraires, frais de mission des collaborateurs, frais de PTT et de liaison informatique

Impôts et taxes

Impôts locaux

Charges de personnel du GFC BTP

Il s'agit des salaires versés au personnel et charges patronales s'y rattachant.
Le coût du départ en préretraite est inclus dans les charges de personnel

Amortissements et provisions

Amortissement linéaire du matériel

Frais de paritarisme

Coût de la gestion du paritarisme de l'AREF refacturé aux OPCA

RESULTAT D'EXPLOITATION

Cet écart entre les produits et les charges négatif à hauteur de 106 702 €.

RESULTAT FINANCIER**Produits financiers**

Le montant des intérêts perçus s'élève à 110 €.

Charges financières

Il s'agit de commissions bancaires

	Effectif (à la clôture)
Cadres	1
Employés	7
TOTAL	8